



DÉCLARATION LIMINAIRE FORMATION SPÉCIALISÉE DU 28/03/2024

Monsieur le Président,

Le 12 mars dernier Emmanuel Macron s'est adressé aux hauts fonctionnaires, révélant sa volonté de détruire la Fonction Publique en intimant le devoir d'accélérer et d'exécuter les réformes pour obtenir des résultats. Ce discours autoritaire reflète, sans surprise, la totale adhésion du président aux dogmes ultras libéraux qui s'appuient sur une vision étriquée du Service Public. Ces propos font écho à ce qu'a déclaré son 1er ministre au moment de la crise agricole : que les maux de cette crise seraient liés à une administration trop lourde, des normes trop contraignantes et des contrôles entravant l'activité économique.

Bref, si tout va mal dans notre société, les seules responsables seraient les administrations : trop rigides, trop complexes, trop intrusives.

Pour Solidaires Finances Publiques ce discours n'est en rien surprenant. Il fait écho au discours du même président qui, devant un panel de chefs d'entreprise en 2017, affirmait que les agents des finances publiques exerçant leur mission de contrôle fiscal appliquent aux acteurs économiques des « douilles » sans fondement.

Selon le Président, il faudrait, pour rendre le service public efficace, avoir un mouvement de déconcentration des services de l'État, notamment en matière de RH, et étendre le pouvoir de dérogation des préfets... Que faut-il entendre derrière ces phrases chocs ?

Faut-il entendre que la gestion des personnels serait sous la coupe des directions locales ou des préfets qui organiseraient les services publics au niveau départemental en fonction des besoins et ajusteraient les services et les personnels en fonction des priorités qu'eux seuls décideraient ?

L'annonce récente par Bruno Lemaire d'un coup de rabot de 10 milliards sur les dépenses publiques acté en annulant ou réduisant par décret, les crédits prévus dans la loi de finances 2024 va impacter la politique du logement, l'éducation nationale et la transition écologique alors qu'elles étaient toutes présentées comme des priorités par le Président Macron. Ça c'est une « douille ».

La DGFIP ne sera pas épargnée par cette politique d'austérité annoncée. Si Solidaires Finances Publiques ne conteste ni l'urgence sociale qui règne aujourd'hui en France, ni « la crise de l'efficacité de l'action publique », nous affirmons que les fonctionnaires n'en sont pas les responsables. En effet, les politiques publiques néolibérales de ce gouvernement et des précédents n'ont fait que casser les services publics, qu'ils soient ceux de la santé, de l'éducation nationale, des transports,... Mais aussi les services des finances publiques en faisant le choix de la réduction de la dépense publique comme dogme intangible. À la DGFIP, Solidaires Finances Publiques ne cesse d'alerter sur la situation alarmante en matière d'exercice des missions et des conditions de travail des personnels avec notamment 36 000 suppressions d'emploi depuis 2008, date de la création de la DGFIP. Pour que nos missions puissent être correctement réalisées, l'emploi est au coeur du sujet, dans une administration dont l'attractivité faiblit et les départs à la retraite massifs au cours de ces prochaines années.

Cette situation peut expliquer la journée de grève du 19 Mars 2024. Mais elle n'est pas la seule raison :

- La négociation indemnitaire en cours est, si l'on est le plus impartial possible, une véritable honte. Qu'un Directeur Général ose proposer une hausse de 3 points alors que notre régime indemnitaire n'a jamais été revu à la hausse depuis sa création en 2008, soit il y a 16 ans, est tout simplement scandaleux. Mais comme disait Audiard : « les cons osent tout , c'est d'ailleurs à cela qu'on les reconnaît ». Espérons que notre nouvelle directrice générale soit plus ouverte à une véritable reconnaissance de notre perte de pouvoir d'achat.

- La mise en place de la PSC (prévoyance santé complémentaire). En effet, le Gouvernement a décidé, unilatéralement, en 2021, de mettre fin à la couverture complémentaire en santé et en prévoyance que les mutuelles de la Fonction publique assuraient depuis l'après-guerre. Pour paraphraser M. de La Palice, cette complémentaire est nécessaire pour compléter la sécurité sociale et les statuts de la Fonction publique qui n'ont jamais été... complets !

- Le nouveau dispositif est un copié/collé du Contrat Collectif à Adhésion Obligatoire (CCAO) des entreprises du privé. Dans ce modèle, la couverture est obligatoire mais ne concerne que la santé et pas la prévoyance, que les actifs (et jamais les retraités) avec une participation financière des employeurs privés. Pourtant fonctionnaire nous le sommes à vie... Nos retraités deviennent donc des êtres hybrides ?

- Les restrictions financières à venir qui sont déjà une réalité dans nos services. L'austérité publique ne doit pas être notre avenir . Le CAC40 explose le plafond des 8 000 points, mais nous, nous ne voyons que la hausse de l'énergie, des produits alimentaires et autres, en bref la dégradation de nos conditions de vie.

- Vous allez nous dire , que cela dépasse largement le niveau local... On vous l'accorde, mais pas que !!!

La Formation Spécialisée se tient lors de cette séance du 28 Mars 2024 avec un ordre du jour particulièrement chargé.

Ordre du jour qui vient à démontrer l'importance des conditions de travail dans un contexte national rendu toujours plus complexe par les annonces d'économie budgétaire, tendant à stigmatiser l'action publique et à présenter les fonctionnaires comme les principaux responsables de la dérive des comptes publics.

Des annonces qu'apprécieront les milliers de fonctionnaires, qui dans un cadre de revalorisation salariale déconnecté de la spirale inflationniste s'évertuent chaque jour à être au plus près des usagers, en dépit des baisses de moyens et d'effectifs permanentes.

Pour cette formation spécialisée, si nous regrettons l'absence du médecin de prévention, qui n'a pu depuis sa prise de poste se joindre à nous, notre organisation remercie Mme REMY-ZEPHYR pour sa présence au sein de cette première séance plénière de 2024. Il convient en effet de saluer l'action des acteurs des politiques ministérielles (ISST, médecin de prévention, service social) qui par leur implication démontrent tous les jours, à quel point les sujets des conditions de travail doivent former un identifiant fort du ministère.

Hélas le poids de la charge et des moyens parfois réduits en national sur les services de médecine de prévention ou le nombre d'ISST (23 en national) risquent de porter préjudice à moyen ou long terme à des petits départements ou petites directions comme la notre.

Rappelons donc à nos élites, que les agents des finances publiques des Pyrénées-Orientales ne sont pas des agents de seconde zone ou de second rang et que leur reconnaissance à tout point de vue s'inscrit pleinement dans un schéma territorial équilibré, et ce même si Perpignan est à minima à 5 h de Paris.

La note d'orientation 2024 reprend dans son corps des éléments prépondérants : la sécurité des agents, l'efficacité des campagnes de prévention à travers la substitution du duerp par Prév' Action avec de nombreuses interrogations à ce stade, l'organisation du travail avec en attente nos demandes sur le télétravail datant du 28/04/2023, la désinsertion professionnelle, la culture de prévention via une politique de formation, le risque amiante sur lequel nous aurions souhaiter ce jour bénéficier de l'expérience de l'ISST, pour quelques notions de rappel en la matière.

Pour le budget, rappelons qu'il doit être établi sur la base des risques répertoriés dans le Duerp et le plan annuel de prévention établis et travaillés en Juillet et Septempbre 2023. A ce titre il n'est pas surprenant de voir encore des formations en lien avec les risques psychosociaux dont la recrudescence était un des faits majeurs de 2023.

Les élus Solidaires souhaiteraient donc disposer d'un bilan global des stages suivis par nos agents en 2023 pour en établir une meilleure évaluation avec en corollaire une adaptation aux besoins exprimés par nos agents.

Pour les autres financements sollicités il conviendra d'échanger sur les devis proposés et les éventuels co-financement en vigueur.

Concernant « le protocole canicule », ce type de demande ne peut s'inscrire que sur un plan global cohérent en lien avec les épisodes de chaleur ou de canicules de plus en plus fréquents au fil du temps. Compte tenu du fiasco enregistré en Juillet et Août 2023 sur ce sujet, avec l'absence de déclinaison uniforme des mesures en vigueur par certains chefs de service, les élus de Solidaires attendaient suite aux groupes de travail initiés sur le sujet, de réelles avancées pour l'ensemble des personnels de la DDFIP66. Force est de constater que nous sommes bel et bien revenus dans le monde d'avant, voire même dans le monde avant le monde d'avant !!! Nous en débattons plus en détail lors de cette séance.

Pour Signal Fip, tout comme Prév action, nous demandons à ce que les élus de la FS disposent d'un accès rapide (au fil de l'eau) et transparent afin de pouvoir faire correctement leur travail. Tout comme nous demandons à pouvoir bénéficier d'un accès similaire pour le RSST.

Il est en effet étonnant de pouvoir moderniser le processus de traitement et de consultation des fiches de signalement, en demeurant à l'âge de pierre sur un accès au RSST qui s'inspire du jeu de la carte aux trésors ! Par ailleurs nous souhaiterions pouvoir avoir connaissance du rapport annuel 2023 du médecin de prévention, dont nous espérons la consultation avant la fin 2024.

Concernant l'ensemble des travaux immobiliers du département, les élus FS de solidaires souhaitent être associés en groupe de travail sur le suivi de ces travaux et renouvellent toute opposition au développement du flex office, qui porterait préjudice au collectif et à l'homogénéité des équipes.

Pour les visites de sites, notre organisation souhaite remettre en place cette configuration pour associer l'ensemble des acteurs de prévention aux problématiques rencontrées par nos agents (locaux, organisation, charge de travail, accueil, matériel...).

Enfin n'oublions pas que des questions diverses restent en suspens, sur des sujets comme l'hygiène des locaux, la sécurité des agents, les relations conflictuelles, etc, etc...